

PROTOCOLE DE COOPÉRATION

Considérant que l'énergie constitue un sujet de société majeur du fait des enjeux multiples qu'elle présente : environnemental, sanitaire, social, économique, de souveraineté, d'aménagement du territoire, de sécurité...

Considérant que les politiques énergétiques doivent s'inscrire dans le long terme et s'élaborer dans un cadre démocratique et contradictoire, qu'elles conditionnent les conditions de vie des générations futures,

Considérant, de par leurs activités respectives, les constats que nos associations ont fait au cours des décennies passées :

- risques technologiques majeurs avec notamment les accidents de Three Miles Island, de Tchernobyl, de Fukushima,
- évolutions contrastées des coûts industriels de déploiement des diverses filières énergétiques et des potentialités d'autres stratégies énergétiques comme la sobriété et l'efficacité énergétique,
- conséquences « amont ou aval » non résolues comme par exemple celles liées aux activités d'extraction minière, de démantèlement des Installations Nucléaires de Base et de gestion des déchets radioactifs,

Alors que la France vient d'adopter une nouvelle planification pluriannuelle de l'énergie actant d'une part la volonté de prolonger la durée d'exploitation du parc nucléaire actuel et d'autre part le lancement d'un nouveau programme nucléaire (EPR2 et SMR),

Alors que les Autorités politiques ont décidé de revoir l'architecture et l'organisation de contrôle de la filière nucléaire (fusion ASN/IRSN...)

La place et le rôle d'une vigie citoyenne, d'une analyse et expertise scientifiques indépendantes, au service de la population, des élus-es, des acteurs associatifs, des médias etc. s'avèrent plus que jamais nécessaires et indispensables.

Par ce protocole de coopération, les associations signataires réaffirment, à l'instar d'une pratique déjà engagée, leur volonté de renforcer leurs liens et leur coopération par toute modalité légale qui leur semblera opportune : échanges d'informations, communication-presse, groupes de travail, dossiers techniques, actions en Justice, évènements publics en commun...

Le pluralisme et la complémentarité de ces associations citoyennes sont un gage de démocratie.

A Paris, le 4 avril 2026

Pierre BARBEY, Président de l'ACRO
(Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest)

Abraham BEHAR, Président de l'AMFPGN
(Association des Médecins Français pour la Prévention de la Guerre Nucléaire)

Estelle BERGER, Présidente de la CRIIRAD
(Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la RADioactivité)

Marc DENIS, Président du GSIEN
(Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire)

Bernard LAPONCHE, Président de Global Chance

